

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

KOLLANT EFFICACITE ANTI-FOURMIS GEL APPAT

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: FR-2018-0052

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0013491-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	KOLLANT EFFICACITE ANTI-FOURMIS GEL APPAT DR. CARE INSECT PROTECT APPÂT ANTI-FOURMIS PORTLAND GARDEN BOITE APPÂT FOURMIS ET FOURMILIÈRE EAZIGREEN BOITE APPÂT FOURMIS ET FOURMILIÈRE BOTANICO BOITE APPÂT FOURMIS ET FOURMILIÈRE UNIQUE GARDEN BOITE APPÂT FOURMIS ET FOURMILIÈRE APTA ANTI-FOURMIS KICK FLASH APPÂT FOURMIS ROND HEMA APPÂT ANTI-FOURMIS KICK FLASH APPÂT FOURMIS
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SmarTec Solutions Sarl
	Adresse	13 Chemin des Tresans 1295 Mies Suisse
Numéro de l'autorisation		FR-2018-0052
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0013491-0000
Date de l'autorisation		30/07/2018
Date d'expiration de l'autorisation		29/10/2027

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Dongguan Ryelight Customer Products Co Ltd
Adresse du fabricant	Kou Men Jai Industrial Estate II, Humen Town 523896 Guadong Province Chine
Emplacement des sites de fabrication	Dongguan Ryelight Customer Products Co Ltd site 1 Kou Men Jai Industrial Estate II, Humen Town 523896 Guadong Province Chine

Nom du fabricant	MYLVA S.A
Adresse du fabricant	Via Augusta, 48 08006 Barcelona Espagne
Emplacement des sites de fabrication	MYLVA S.A site 1 Sant Galderic, Sant Pol de Mar, 23 08395 Barcelona Espagne

Nom du fabricant	CTR, Lds.
Adresse du fabricant	Loteamento Industrial da Murteira, Rua de Moçambique, Lotes 23-24-25 2135-325 Samora Correia Portugal

Emplacement des sites de fabrication	CTR, Lds. site 1 Loteamento Industrial da Murteira, Rua de Moçambique, Lotes 23-24-25 2135-325 Samora Correia Portugal
--------------------------------------	--

Nom du fabricant	IGO srl.
Adresse du fabricant	Via Palazzo 46 24061 (BG) Albano Sant' Alessandro Italie
Emplacement des sites de fabrication	IGO srl. site 1 Via Palazzo 46 24061 (BG) Albano Sant' Alessandro Italie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1R)-trans-phénothrine
Nom du fabricant	Sumitomo Chemical Agro Europe SAS (Acting for Sumitomo Chemical (UK) PLC (UK))
Adresse du fabricant	Parc d'Affaires de Crécy, 10A rue de la Voie Lactée 69370 Saint Didier au Mont d'Or France
Emplacement des sites de fabrication	Sumitomo Chemical (UK) PLC site 1 Misawa Works of Sumitomo Chemical Co.,Ltd., Aza-sabishirotai, Oaza-misawa 033-0022 Aomori Japon

Substance active	(1R)-trans-phénothrine
Nom du fabricant	ENDURA S.p.A.
Adresse du fabricant	Viale Pietramellara, 40121 Bologna Italie
Emplacement des sites de fabrication	ENDURA S.p.A. site 1 Jiangsu Yangnong Chemical Co. Ltd., 39 Wenfeng Road, Yangzhou 225009 Jiangsu Chine

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1R)-trans-phénothrine	3-phenoxybenzyl (1R,3R)-2,2-dimethyl-3-(2-methylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate	substance active	26046-85-5	247-431-2	0,1

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Gel dans des boites d'appât prêt à l'emploi

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le contenu dans élimination des déchets chimiques conformément aux réglementations locales. P501: Éliminer le récipient dans élimination des déchets chimiques conformément aux réglementations locales.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Boîte d'appât – Non-professionnels - intérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: Fourmis noires des jardins Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Application dans des boîtes d'appât prêtes à l'emploi. Disposer les boîtes sur le chemin des fourmis.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1 boîte d'appât pour 8 m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 1 boîte d'appât pour 8 m ² 1 à 2 boîtes d'appât par pièce
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	- Station pavillon (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2 ou 4 unités par carton). - Station UFO (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec film en aluminium ou couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2 ou 4 unités par carton) - Station triangulaire (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2 ou 4 unités par carton) - Boîte d'appât en polystyrène (AK3 – Chambre) – 5 g (2 ou 4 unités par carton) - Station piège (mini fourmis) (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec ou sans couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2, 4 ou 6 unités par carton) - Station piège (maxi fourmis) (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec ou sans couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2, 4, 6, 8 unités par carton) - Blister appât en PET/PE/EVOH/PE – 5 g (2 ou 4 unités par carton)

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Boîte d'appât – Non-professionnels – extérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: Fourmis noires des jardins Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur (autour des bâtiments)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Application dans des stations d'appâts.

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: 1-2 stations par nid 4 stations d'appâts pour 30 m² maximum Fréquence d'application : maximum une fois par mois si les fourmis sont toujours actives.</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications: 1 à 2 boîtes-piège à appât par nid, 4 boîtes-piège à appât par 30 m² au maximum. Un remplacement par mois au maximum si les fourmis sont encore actives.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> - Station pavillon (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2 ou 4 unités par carton). - Station UFO (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec film en aluminium ou couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2 ou 4 unités par carton). - Station triangulaire (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2 ou 4 unités par carton). - Boîte d'appât en polystyrène (AK3 – Chambre) – 5 g (2 ou 4 unités par carton). - Station piège (mini fourmis) (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec ou sans couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2, 4 ou 6 unités par carton). - Station piège (maxi fourmis) (capsule en PVC avec film en aluminium ou capsule en PET/PE/EVOH/PE avec ou sans couche PE/ALU/PE/CA) – 5 g (2, 4, 6, 8 unités par carton). - Blister appât en PET/PE/EVOH/PE – 5 g (2 ou 4 unités par carton).

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- L'objectif du traitement est une complète élimination des insectes cibles. Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
- Utilisation intérieure : Disposer les stations d'appât sur des surfaces planes à proximité des nids, sur les chemins des fourmis.
- Utilisation extérieure : Disposer les stations d'appâts sur des surfaces dures (ex : terrasses, balcons, patios, trottoirs près des entrées de hangars, garages et des bâtiments résidentiels), à proximité des chemins des fourmis.
- La colonie/le nid sont généralement éliminés en 21-28 jours. Le produit reste efficace jusque 90 jours après ouverture.
- Pour la station « UFO Model » : Activer le dispositif en appuyant fermement sur le bouton rond supérieur de la station d'appât.
- Pour la station « Pavillon »: retirer le couvercle de protection central transparent, puis activer le dispositif en appuyant fermement sur le dessus de la capsule de la station d'appât. Placer les stations d'appâts dans une zone protégée de l'humidité.
- Pour la station « Triangle »: Activer le dispositif en appuyant fermement sur le bouton rond supérieur de la station d'appât.
- Pour la station « AK3 (Chambre) »: Pour activer le dispositif, il suffit de casser et de retirer la languette de protection.
- Pour la station « Mini »: Activer le dispositif en tenant fermement la station d'appât et utiliser des ciseaux pour couper l'embout sur le dessus de la station d'appât. Puis rincer les ciseaux.
- Pour la station « Maxi »: Activer la station d'appât en la tenant fermement et en décollant simplement l'étiquette supérieure à l'aide de la languette exposée.
- Pour la station « Blister »: Activer la station d'appât en la tenant fermement et en utilisant des ciseaux pour couper l'extrémité le long des lignes pointillées. Nettoyer les ciseaux avec une lingette humide et jeter cette lingette avec les déchets solides.
- Placer les stations d'appâts dans une zone protégée de l'humidité et à l'abri de la lumière directe du soleil ou de sources de chaleur.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Empêcher l'accès aux appâts par les enfants et les animaux.
- Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation.
- Ne pas utiliser le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliment pour animaux ou de boissons, ou sur des surfaces ou des ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau: laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 3 ans
- Protéger du gel.
- Stocker dans un endroit frais, sec et ventilé dans l'emballage commercial.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- Le produit contient de la 1R-trans-phénothrine qui est dangereux pour les abeilles.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ce produit contient du miel comme appât.